

Offre promotionnelle : Lancement de l'offre promotionnelle : [Click here to enter a date.](#)

Fin de l'offre promotionnelle :

Différences / avantages de l'offre promotionnelle :

Lien vers l'offre promotionnelle :

1. Nom de l'entreprise notifiée	Tango Services S.A.	
1.1. Adresse	177, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange	
1.2. Helpdesk [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777
	e-mail	info@tango.lu
1.3. Service clientèle [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777
	e-mail	info@tango.lu
1.4. Service technique [joignable de 09h à 18 h, du lundi au vendredi]	numéro téléphone	800 77777
	e-mail	info@tango.lu
1.5. Service réclamation/médiation [joignable de 09h à 18 h, du lundi au vendredi]	numéro téléphone	800 77777
	e-mail	info@tango.lu
	adresse	Tango Boîte Postale 32 L-8005 Bertrange Luxembourg
1.6. Service facturation [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777
	e-mail	info@tango.lu
1.1. Site Web	www.tango.lu	

Dernière mise à jour le 21/01/2015, tarifs en vigueur à partir du 01/01/2015

Tous les prix sont à indiquer en € TVA (17%) comprise

2. Nom de l'offre	Tango Hotcity
3. Contrat	
3.1. Lien vers les conditions contractuelles (particulières/générales)	<p>Conditions générales : http://www.tango.lu/documents/fck/file/01_Conditions%20Generales%20et%20Particulieres/New_15_03_2012/CONDITIONS%20GENERALES%20POUR%20LES%20SERVICES%20TANGO_2012_03_15.pdf</p> <p>Conditions particulières : http://www.tango.lu/documents/fck/file/01_Conditions%20Generales%20et%20Particulieres/CONDITIONS%20PARTICULIERES%20POUR%20LES%20SERVICES%20TANGO%20MOBILE_11082012.pdf</p> <p>Extrait des conditions générales et particulières : http://www.tango.lu/documents/fck/file/01_Conditions%20Generales%20et%20Particulieres/New%2006_01_2011_V2/EXTRAIT%20DES%20CONDITIONS%20GENERALES%20POUR%20LES%20SERVICES%20TANGO6-01.11.pdf</p> <p>Conditions Générales d'utilisation Hotcity : https://www.hotcity.lu/www_laptop_fr/mentions_legales/conditions_generales_d_utilisation</p>
3.2. Description du service	L'option Tango HotCity vous donne un accès illimité au réseau Wi-Fi de la ville de Luxembourg pour profiter :

	<ul style="list-style-type: none"> - d'un accès Internet Mobile à haut débit dans la ville de Luxembourg - d'un service de géolocalisation permettant de trouver ses centres d'intérêt - des informations sportives et culturelles en temps réel, etc. <p>Cette option est disponible pour deux types d'abonnements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tango Internet Mobile - Tango Smart 	
3.3. Valable à partir du		
3.4. Durée minimale d'engagement	[mois]	Pas applicable dans ce contexte
3.5. Délai contractuel de fourniture	[jours]	Pas applicable dans ce contexte
3.6. Délai commercial de fourniture	[jours]	Pas applicable dans ce contexte
3.7. Délai contractuel de levée de dérangement	[heures]	Pas applicable dans ce contexte
3.8. Frais d'initialisation de l'offre	[€]	Pas applicable dans ce contexte
3.9. Options de paiement (à énumérer et décrire)	<p>Les montants établis sur la facture sont payables dans le délai mentionné sur la facture. Le paiement s'effectue aux numéros de compte indiqués sur la facture avec mention des références, suivant le mode de paiement convenu entre les parties. Le Client doit également fournir à cet égard toutes informations et documents nécessaires tels que sollicités par Tango. Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.</p> <p>Le Client qui prétend ne pas avoir reçu sa facture est cependant tenu d'acquitter le montant que Tango lui indique. Ce montant sera justifié par un duplicata de la facture initiale qui lui sera fournie suite à sa demande. Des frais administratifs peuvent être facturés lors de la demande d'un duplicata (cf. Liste des Tarifs Administratifs).</p> <p>L'expiration du délai de paiement met de plein droit le Client en demeure de payer sans qu'il y ait besoin d'une sommation. Des intérêts moratoires seront calculés au taux conforme à la loi du 18 avril 2004 sur les délais de paiement et intérêts de retard. Les intérêts seront dus à partir de l'expiration du délai de paiement. En cas de défaut ou de retard de paiement ou de doute sérieux quant à la solvabilité du Client, Tango se réserve le droit de demander, à tout moment, au Client la constitution d'une avance sur consommation ou dépôt de garantie à première demande prévue à l'article 3.15.2. Sans préjudice des dispositions de l'article 3.20 des Conditions Générales, Tango se réserve le droit de suspendre partiellement ou totalement le Service offert au Client qui refuse de constituer la garantie sollicitée. Tango est en droit, en cas de retards successifs de paiement donnant lieu à l'envoi de rappels de facturer les frais administratifs résultant de ces rappels, dont le montant forfaitaire est indiqué dans la Liste des Tarifs. Il est de même des frais de récupération de créance que Tango confierait à un tiers (cf. Liste des Tarifs Administratifs). En cas de défaut ou de retard de paiement, de non-respect par le Client de ses obligations, de fausse déclaration, de risque d'insolvabilité, d'ouverture de procédure collective, de fraude avérée ou présumée, ou d'autres motifs légitimes, Tango pourra déclarer les créances du Client immédiatement exigibles, sans préjudice des droits de suspension partielle ou totale, voire de résiliation aux torts exclusifs du Client conformément à l'article 3.20.2 des Conditions Générales. Tango se réserve en outre le droit d'entreprendre toute action visant à obtenir le paiement de ses créances, ainsi que la réparation de son préjudice et des frais engagés. Tout retard de paiement de deux échéances entraîne automatiquement l'application d'une pénalité de retard égale à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la facturation.</p>	
3.10. Résiliation du contrat (décrire)	<p>Règles de résiliation</p> <p>En application de l'article 3.20 des Conditions Générales pour les Services Tango, les règles en cas de résiliation sont les suivantes.</p> <p><u>Résiliation par Tango.</u></p> <p>Les Contrats peuvent être suspendus totalement ou partiellement par Tango, sans mise en demeure préalable dans les cas prévus à l'article 3.20.1 de nos Conditions Générales. Il s'agit notamment des cas de fraude du Client, de retard ou de défaut de paiement et de perturbation des réseaux, de non-respect par le Client de ses obligations envers Tango nées du Contrat, des conditions d'utilisation des Services.</p> <p>En cas de résiliation du Contrat aux torts du client, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles. Le Client est tenu de payer à Tango :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le cas d'une option GSM ou d'une subvention d'un équipement : la totalité des redevances de l'option GSM ou de 	

la subvention d'équipement à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie normalement jusqu'à son terme ;
 - dans le cas d'un service et/ou option de communications avec ou sans subvention d'un équipement : une indemnité de dédit reprise dans la Liste ci-dessous.

Résiliation par le Client.

Résiliation du Contrat et/ou Service(s) et/ou Options à durée indéterminée. Le Client peut résilier son contrat à durée indéterminée à tout moment par lettre recommandée. La résiliation aura lieu dans les 15 jours calendrier suivant la réception de la demande du Client.

Résiliation du Contrat et/ou Service(s) et/ou Options à durée déterminée.

En cas de motifs légitimes :

Le client peut mettre fin au Contrat pendant la période d'engagement minimum pour motif légitime c'est à dire en cas de survenance en cours du contrat d'un événement imprévisible Si des Equipements ont été fournis et/ou loués par Tango au Client et/ou si le Client a souscrit à une option GSM ou bénéficie d'une subvention d'équipement, le Client devra retourner les Equipements complets (accessoires inclus) en bon état et dans un emballage adapté dans un délai maximum de 15 (quinze) jours à compter de la désactivation du service. A défaut, Tango pourra facturer au Client le montant des redevances dues au titre d'une option GSM ou d'une subvention d'équipement s'il y a lieu, à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie jusqu'à son terme suivant la Liste reprise ci-dessous.

Dans le cas d'un Service et/ou Option de communications avec subvention d'un Equipement, le Client reste redevable d'une indemnité correspondant à la valeur résiduelle de l'Equipement au moment de la résiliation communiquée par Tango suivant Liste reprise ci-dessous.

Absence de motifs légitimes :

Dans ce cas, le Client est tenu de payer à Tango :- dans le cas d'une option GSM ou d'une subvention d'un équipement : la totalité des redevances de l'option GSM ou de la subvention d'équipement à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie normalement jusqu'à son terme ;- dans le cas d'un service et/ou option de communications avec ou sans subvention d'un équipement : une indemnité de dédit.

3.11. Frais dus au moment de la résiliation du contrat, y compris le recouvrement des coûts liés aux équipements terminaux

Pas applicable dans ce contexte

3.12. Autres options contractuelles (à énumérer et décrire)

Pas applicable dans ce contexte

3.13. Définition(s) (à énumérer et décrire)

Pas applicable dans ce contexte

4. Frais d'activation et d'installation	[€]	Pas applicable dans ce contexte
5. Coûts du service	[€]	
5.1. Tarif(s) (à énumérer et décrire)	[€]	- avec abonnement Tango Internet Mobile : 8,50€/mois - avec abonnement Tango Smart : 5,50€/mois
5.2. Réduction(s) (à énumérer et décrire)	[€]	Pas applicable dans ce contexte
5.3. Matériel(s) supplémentaire(s) (routeur, terminal, ...)	[€]	Pas applicable dans ce contexte
5.4. Changement d'adresse de facturation	[€]	Gratuit
5.5. Duplicata du contrat	[30,52€]	
5.6. Autre(s) coûts (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
5.7. Option(s) (à énumérer et décrire)		
Pas applicable dans ce contexte		
6. Frais supplémentaires		

6.1.	Duplicata du contrat	[30,52€]	
6.2.	Duplicata de la facture	[5,09€]	Facture de base (pages 1 & 2) - prix par mois demandé pour toutes les lignes du compte.
6.3.	Autre(s) frais (à énumérer et décrire)		
	Duplicata de la facture détaillée – 15,26€		
7.	Intervention technique		
7.1.	Coûts horaires	[€/h]	Pas applicable dans ce contexte
7.2.	Facturation par heures, demi-heures, 15min,...	[min]	Pas applicable dans ce contexte
7.3.	Frais de déplacement	[€/km]	Pas applicable dans ce contexte
8.	Procédure de « relance » (à énumérer)		
	Pas applicable dans ce contexte		
9.	Frais de récupération des créances (à énumérer)		
	Pas applicable dans ce contexte		
10.	Divers		
10.1.	Caractéristiques techniques principales [par principal il faut comprendre celles qui sont indispensables pour mettre en service « soi-même » (donc par le consommateur lui-même à son domicile) le service et/ou réseau concerné par ce consommateur]	<p>Comment souscrire : Pour souscrire à l'option Tango HotCity, envoyez gratuitement le code HOTCITY par SMS au 62000. Vous recevrez alors un login et un mot de passe individuels. Si vous utilisez un ordinateur portable, le SMS d'activation doit être envoyé depuis l'application SMS de votre ordinateur portable. Si vous utilisez un mobile, le SMS doit être envoyé depuis celui-ci.</p> <p>Comment résilier : Pour désactiver l'option Tango HotCity, envoyer le code STOP HOTCITY par SMS au 62000.</p>	
11.	Options (à énumérer et décrire)		